Grille d’évaluation

**Mention Coup de main**

Les éléments précédés d’un tiret sont à titre indicatif seulement.

|  |  |
| --- | --- |
| **La personne responsable du conseil d’élèves :** |  |
| 1. Est à l’écoute de celui-ci.  - Exemples de disponibilité et d’engagement auprès du conseil - Engagement au-delà de sa tâche | /10 |
| 1. Favorise le travail en équipe.  - Création d’une dynamique favorable à la concertation | /10 |
| 1. Encourage les initiatives des élèves. - Utilisation des forces des élèves à leur avantage - Ouverture d’esprit - Compte rendu, par les élèves, de l’information et des idées auprès des personnes appropriées - Engagement du conseil d’élèves dans la recherche de solutions aux problèmes   - Responsabilisation des élèves leur permettant de rencontrer la direction, de s’occuper de la préparation des documents ou de l’élaboration du budget | /10 |
| 1. Facilite l’organisation du travail des élèves.  - Utilisation d’outils facilitant la circulation de l’information - Accompagnement des élèves dans la préparation des documents et des rencontres - Encouragement des élèves à accomplir eux-mêmes les tâches, comme la préparation de l’ordre du jour des rencontres - Compréhension du travail du conseil et des enjeux à sa portée | /10 |
| 1. Est un modèle de persévérance et d’engagement pour les élèves.  - Encouragement des élèves à surmonter les obstacles ou à relever les défis - Habileté à mettre en valeur les qualités et les forces des élèves auprès des dirigeants de l’école - Réalisation de projets et d’actions durables ou ayant eu des conséquences importantes sur la vie des élèves - Modèle inspirant par la façon dont les gestes ou les actions respectent les valeurs de Vox populi | /10 |
| **Total** | **/50** |